

2M Invest

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 10 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

R.C.S. : 921 574 711 RCS CHAMBERY
SIRET : 921 574 711 000 13

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2026

I - PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2026)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Autres réserves.....3 306 651,01 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2026

RESOLUTION SUR L'AFFECTION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par la Présidente, savoir :

* Autres réserves.....3 306 651,01 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:

017253C8830E45F...

Certifié conforme
Mikael MARTINET

017253C8830E45F...

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2M INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		214 chemin de la Boisière 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		9 2 1 5 7 4 7 1 1 0 0 0 1 3		Néant		*		
						Exercice N clos le, 31/01/2026		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 759	AC	2 413	1 346	
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS	55 033 442	CT		55 033 442	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	44 000	BG		44 000	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)			BJ	55 081 201	BK	2 413	55 078 788
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	2 190 929	CA		2 190 929	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	1 800 021	CE	48 276	1 751 745	
		Disponibilités	CF	1 132 307	CG		1 132 307	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	5 123 258	CK	48 276	5 074 982	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	60 204 460	1A	50 689	60 153 771	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		CR	1 256 386	
				Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS 2M INVEST	Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000.....)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	5 196 376	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 306 651	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	178 465	
	TOTAL (I)			DL	8 692 492	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	50 504 299	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 034	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			D1		
	Autres dettes			EA	937 945	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	51 461 278		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	60 153 771		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 482 334
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	174 430	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2M INVEST					Néant ☐ *			
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	31 963
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	
	Salaires et traitements*						FY	
	Cotisations sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	752
			- dotations aux dépréciations				GB	
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	32 715	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(32 715)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 876 480
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	54 712
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
			Total des produits financiers (V)				GP	4 931 192
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	48 276
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 013 639
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	2 061 915
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 869 276	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 836 561	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SAS 2M INVEST										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	59 488
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(59 488)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(529 578)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 931 192
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 624 541
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	3 306 651
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	4 903 748
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Amortissements dérogatoires							59 488				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS 2M INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2026, dont le total est de 60 153 771 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 3 306 651 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/02/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable ».

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels concernent des amortissements dérogatoires.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I- Changements sur l'exercice 31/01/2026

- Présentation des comptes de valeurs mobilières de placement comptabilisés dans le poste « Autres titres » au 31/01/2026 pour 1 752 K€ au lieu du poste « Valeurs mobilières de placement ».

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi au 31/01/2025 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 759			3 759
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 759			3 759
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 033 443			55 033 443
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 000			44 000
Immobilisations financières	55 077 443			55 077 443
TOTAL	55 081 202			55 081 202

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 346	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 346	



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DRUMEDIS 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	40 000	15 458 121	99,52	4 916 338
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	55 033 443	55 033 443	1 256 386		4 876 480
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			1 661	752		2 413
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles			1 661	752		2 413
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles						
TOTAL			1 661	752		2 413



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 234 929 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	44 000		44 000
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 190 929	934 543	1 256 386
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	2 234 929	934 543	1 300 386

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts compte courant à recevoir	27 268
Banque - Intérêts courus à recevoir	7 790
Total	35 058



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	118 977	59 489		178 466
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	118 977	59 489		178 466
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		59 489		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 51 461 278 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	174 431	174 431		
- à plus de 1 an à l'origine	50 329 869	4 350 925	14 254 053	31 724 890
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 034	19 034		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	937 945	937 945		
Produits constatés d'avance				
Total	51 461 278	5 482 335	14 254 053	31 724 890
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 288 930			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	50 329 869	50 329 869	55 033 443
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	50 329 869	50 329 869	55 033 443

SAS 2M INVEST

Comptes Annuels

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	19 034
Int. courus s/emp.aup.etablt.crédit	987 771
Total	1 006 805



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 4 903 748 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 306 651
+ Impôts sur les bénéfices	-529 578
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 777 073
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	59 489
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 836 562

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS 2M INVEST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

- Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale
 - que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	2M INVEST 214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND 921574711
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Compte de résultat selon présentation 2025-01

(Ancien règlement comptable)

	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	25 615
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	752
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	26 367
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-26 367
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	4 677 440
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	109 505
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	4 786 945
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	2 134 236
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	2 134 236
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 652 709
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 626 342

Compte de résultat selon présentation 2025-01

(Ancien règlement comptable)

	31/01/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 489
Total charges exceptionnelles (VIII)	59 489
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-59 489
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-532 980
Total des produits (I+III+V+VII)	4 786 945
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 687 112
BENEFICE OU PERTE	3 099 833
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 696 997
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

ORIAL

Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

INELYS AUDIT

66 Quai Charles de Gaulle

69006 LYON

2M INVEST

SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

921 574 711 RCS CHAMBERY

**Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2026

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2026

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 22 juillet 2026

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

Signé par Jean-Paul Bouvard
Le 22 juil. 2026

Orial

doc_3e1z
tx_DPKVD8E2Y7dm

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Pour INELYS AUDIT
Co-Commissaire aux Comptes

Signé par Nicolas Priest
Le 22 juil. 2026

 **esignexpert.com**

doc_3e1z
tx_DPKVD8E2Y7dm

N. PRIEST
Président

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2026	Net 31/01/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	3 759	2 413	1 346	2 098
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	55 033 443		55 033 443	55 033 443
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	44 000		44 000	44 000
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	55 077 443		55 077 443	55 077 443
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 190 929		2 190 929	1 100 495
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				500 000
Actions propres				
Autres titres	1 800 022	48 276	1 751 746	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 132 308		1 132 308	2 749 372
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	5 123 259	48 276	5 074 983	4 349 867
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	60 204 460	50 689	60 153 771	59 429 407
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			934 543	

Bilan Passif

	31/01/2026	31/01/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 196 376	2 096 543
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 306 651	3 099 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	178 466	118 977
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 692 493	5 326 353
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 504 299	53 676 750
Emprunts et dettes financières diverses		351 514
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 034	21 947
Dettes fiscales et sociales		52 843
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	937 945	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	51 461 278	54 103 054
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	60 153 771	59 429 407
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 482 335	4 760 956
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2026	31/01/2025
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			31 963	25 615
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			752	752
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			32 715	26 367
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-32 715	-26 367
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)			4 876 480	4 677 440
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			54 712	109 505
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			4 931 192	4 786 945
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			48 276	
Intérêts et charges assimilées (3)			2 013 639	2 134 236
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 061 915	2 134 236
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 869 277	2 652 709
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 836 562	2 626 342

Compte de résultat (suite)

	31/01/2026	31/01/2025
Charges exceptionnelles (VIII)	59 489	59 489
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-59 489	-59 489
Impôts sur les bénéfices (X)	-529 578	-532 980
Total des produits (I+III+V+VII)	4 931 192	4 786 945
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 624 541	1 687 112
BENEFICE OU PERTE	3 306 651	3 099 833
(2) Dont produits concernant les entités liées	4 903 748	4 696 997

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 2M INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2026, dont le total est de 60 153 771 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 306 651 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/02/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable ».

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels concernent des amortissements dérogatoires.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I- Changements sur l'exercice 31/01/2026

- Présentation des comptes de valeurs mobilières de placement comptabilisés dans le poste « Autres titres » au 31/01/2026 pour 1 752 K€ au lieu du poste « Valeurs mobilières de placement ».

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi au 31/01/2025 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 759			3 759
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 759			3 759
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 033 443			55 033 443
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 000			44 000
Immobilisations financières	55 077 443			55 077 443
TOTAL	55 081 202			55 081 202

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 346	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 346	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DRUMEDIS 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	40 000	15 458 121	99,52	4 916 338
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	55 033 443	55 033 443	1 256 386		4 876 480
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			1 661	752		2 413
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles			1 661	752		2 413
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles						
TOTAL			1 661	752		2 413

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 234 929 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	44 000		44 000
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 190 929	934 543	1 256 386
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	2 234 929	934 543	1 300 386

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts compte courant à recevoir	27 268
Banque - Intérêts courus à recevoir	7 790
Total	35 058

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	118 977	59 489		178 466
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	118 977	59 489		178 466
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		59 489		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 51 461 278 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	174 431	174 431		
- à plus de 1 an à l'origine	50 329 869	4 350 925	14 254 053	31 724 890
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 034	19 034		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	937 945	937 945		
Produits constatés d'avance				
Total	51 461 278	5 482 335	14 254 053	31 724 890
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 288 930			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	50 329 869	50 329 869	55 033 443
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	50 329 869	50 329 869	55 033 443

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	19 034
Int. courus s/emp.aup.etablt.crédit	987 771
Total	1 006 805

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 4 903 748 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 306 651
+ Impôts sur les bénéfices	-529 578
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 777 073
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	59 489
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 836 562

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS 2M INVEST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	2M INVEST 214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND 921574711
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Compte de résultat selon présentation 2025-01

(Ancien règlement comptable)

	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	25 615
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	752
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	26 367
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-26 367
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	4 677 440
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	109 505
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	4 786 945
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	2 134 236
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	2 134 236
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 652 709
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 626 342

Compte de résultat selon présentation 2025-01

(Ancien règlement comptable)

	31/01/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 489
Total charges exceptionnelles (VIII)	59 489
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-59 489
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-532 980
Total des produits (I+III+V+VII)	4 786 945
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 687 112
BENEFICE OU PERTE	3 099 833
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 696 997
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	